



"Convergence contre l'Hôstérité"

Il y a leur actualité, celle des patrons et du nouveau gouvernement Hollande, qui consiste à faire pleuvoir de nouveaux sales coups sur les travailleurs en exercice, au chômage ou en retraite. Et puis il y a la nôtre, notre vraie vie et nos vraies luttes contre ces sales coups, qui ne passent que rarement au journal de 20 heures. Parmi les tentatives de riposter, qui ne manquent pas mais restent éparpillées et du coup très ignorées, il y a celle de salariés d'hôpitaux qui depuis quelques mois, à partir d'un établissement de Caen dont le personnel s'est mis en grève au printemps à l'appel de militants de la CGT et de Sud, ont cherché à étendre leur colère, ou plutôt à faire se joindre les colères.

Sous la bannière "Convergence contre l'Hostérité", ils ont organisé plusieurs rassemblements, dont une manifestation en juin à Caen, et à cette occasion une rencontre d'hospitaliers de dizaines d'établissements. Premier pari gagné car cette initiative venue d'en bas ne bénéficiait pas de l'adhésion des hautes sphères syndicales.

Manifestation à Paris le 23 septembre

L'affaire n'en est pas restée là. Ceux qui en ont pris l'initiative ont persévéré durant l'été, ont continué à tisser leur toile entre les hôpitaux, pour appeler à manifester tous ensemble à Paris, le mardi 23 septembre à 11h devant le ministère de la Santé. Ils semblent trouver de l'approbation parmi le personnel hospitalier qui n'en peut plus des suppressions dramatiques d'effectifs, des RTT supprimées où qui ne peuvent jamais être prises, des non remplacements de congés maladie ou maternité, du gel des salaires, sans compter les fermetures d'établissements, en particulier de maternités, qui ont mené à des catastrophes ces derniers mois. Devant ce ras-le-bol qui ne demande qu'à s'exprimer, des syndicats locaux SUD, CGT et d'autres, toujours plus nombreux disent aujourd'hui vouloir faire de cette journée un succès. Des comités d'usagers s'y joignent aussi.

De son côté, la direction de la CGT annonce une autre manifestation le 16 octobre, à l'occasion du vote du budget de la Sécurité sociale. Toute nouvelle échéance est une nouvelle occasion d'exprimer sa colère. Mais les motivations peuvent diverger. C'est une chose - et même une bonne - de protester contre le vote d'un nouveau train de mesures contre la Sécu. C'en est une autre de s'atteler à la tâche bien plus ambitieuse de préparation d'une vaste offensive des travailleuses et travailleurs eux-mêmes, qui à des millions en lutte dans les entreprises et dans la rue sauraient faire ravalier aux patrons et au gouvernement leur politique.

L'Hôstérité ne concerne pas les seuls hôpitaux !

Les programmes d'austérité dans les différents secteurs se résument partout à ces mêmes mesures de réductions d'effectifs, de précarisation, de baisse de fait des salaires. Ce à quoi s'ajoutent les mesures scélérates contre les chômeurs en puissance que nous sommes.

Voilà pourquoi nous sommes tous concernés par l'initiative des hospitaliers en colère. Voilà pourquoi nous devons prendre contact avec eux, travailleurs de La Poste, des chemins de fer, de l'automobile et autres qui poursuivons le bras de fer avec nos patrons. La manifestation du 23 septembre pourrait être un début.

Le drapeau que lèvent les agents hospitaliers est celui de notre lutte à tous. Rien ne se réglera bien sûr en un jour, un 23 septembre. Ni même en deux, après la journée de mobilisation et de grève du 16 octobre. Il faudra un "tous ensemble" massif et déterminé. Mais la "Convergence contre l'Hôstérité" qui s'attaque à la tâche dans la santé doit être rejointe par d'autres.

Rythmes scolaires, une imposture !

La réforme des rythmes scolaires, largement contestée l'année dernière, est appliquée maintenant dans toutes les écoles primaires et maternelles. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, ce ne sont pas de nouveaux emplois du temps (avec le retour à 5 jours de classe et pas plus de 5h30 par jour) et des activités périscolaires qui vont permettre de lutter contre l'échec scolaire. Par contre, c'est un vrai casse-tête pour les communes rurales que de trouver des animateurs pour 45 minutes ou de jongler avec les horaires de ramassage scolaire.

Cela ne résout aucun des problèmes de l'école : trop de classes à près de 30, manque criant de remplaçants, presque plus de réseau d'aide aux enfants en difficulté, et les postes recréés sont loin de compenser les suppressions du gouvernement Sarkozy.

En fait, cette réforme ne fait que creuser les inégalités déjà criantes puisque le gouvernement l'impose en même temps qu'il baisse les dotations aux collectivités locales, laissant chaque commune faire avec ses moyens. Tous ceux qui luttent pour arracher au gouvernement des moyens pour l'éducation ont donc mille fois raison.

Gratuité des activités périscolaires partout

En juillet, la nouvelle majorité municipale de Limoges (avec les élus FN) votait la fin de la gratuité du temps périscolaire dans les écoles primaires et maternelles. Mesure qu'elle s'était bien gardée d'annoncer pendant la campagne électorale.

La facture pourrait se monter à plus de 200 € par enfant pour l'année, selon le quotient familial et le temps passé en garderie ou activités.

La municipalité parle d'un coût de 800 000 euros pour assurer les nouveaux rythmes scolaires et elle choisit de le faire payer par les familles, alors que Limoges est une des villes les plus riches de la région. Par contre, ce même conseil municipal a trouvé sans problème 2,6 millions d'euros pour continuer à financer des études pour la LGV Limoges-Poitiers.

Avec le « Collectif pour la gratuité du périscolaire », des parents de différentes écoles de Limoges organisent la riposte contre cette décision. Une pétition circule et une manifestation aura lieu à la mairie, le soir du prochain conseil municipal, le mardi 30 septembre.

Grèves à La Poste : la lutte paie !

Les différentes mobilisations à La Poste, ces derniers temps, sont révélatrices du climat social qui y règne. Mais face à une direction de combat, les postiers ne se résignent pas.

Partie d'un bureau de Rueil-Malmaison, la

grève des postiers du 92 (Hauts de Seine) s'était rapidement étendue à d'autres bureaux du département. Combatifs, les grévistes n'ont pas lâché pendant 173 jours. Ils ont obtenu gain de cause face à la direction qui a cédé sur plusieurs revendications dont la titularisation de trois de leurs collègues.

Puis, les postiers de Paris 15 ont fait revenir la direction sur ses restructurations après un mois de grève ; ceux de Decazeville avec trois semaines de grève ; et les postiers d'Ajaccio, après trois mois de grève, ont fait geler sur 5 ans le plan de restructuration, avec 3 embauches à la clef, du jamais vu à la poste. Et en ce moment, les postiers d'Aubigny dans le Cher sont en grève depuis un mois, avec le soutien des autres postiers du département.

Partout, les postiers en lutte ont eu le soutien d'autres salariés, se sont battus avec d'autres travailleurs en lutte (intermittents du spectacle et précaires, cheminots) et sont parvenus à tisser des liens entre les différentes luttes de postiers pour tenter de faire converger leurs expériences dans le bras de fer qui les opposait à la direction de la Poste. Une voie à suivre !

Charognards

Sanofi a versé cette année 3,7 milliards d'euros de dividendes. Ces quatre dernières années, le leader français de l'industrie pharmaceutique a licencié 4 000 personnes. Et il envisage de supprimer encore 1 800 postes.

Microsoft : 21,8 milliards de dollars de bénéfices en 2013, Bill Gates annonce la suppression de 18 000 emplois, faisant bondir son action en bourse.

Dexia : une loi au secours des banques

La Banque Dexia faisait miroiter aux collectivités territoriales des crédits au taux imbattable de 0,71 % sans préciser que celui-ci pouvait monter jusqu'à 15 %. Épinglée par la justice en février 2013 pour avoir omis d'indiquer le taux effectif global d'un prêt au département de Seine-Saint-Denis, la banque était menacée de perdre d'autres procès intentés par les collectivités grugées.

Le gouvernement vient de faire voter, en urgence, une loi rétroactive sur mesure pour empêcher ces procédures. Grâce à Hollande, les collectivités, donc les contribuables, devront rembourser ces taux toxiques.

Et c'est l'ancien administrateur de Dexia jusqu'en 2008, maintenant ministre du Travail, François Rebsamen qui se permet de s'en prendre aux chômeurs !

Porte paroles du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) : Olivier Besancenot, Christine Poupin et Philippe Poutou.

contact mail : npa87@npalimousin.org - site www.npa2009.org

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique - faire circuler - Limoges, le 10/09/2014